

Que fait-on en Suisse pour la jeunesse delinquante?

Autor(en): **Laravoire, Edouard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUE FAIT-ON EN SUISSE POUR LA JEUNESSE DELINQUANTE?

Dans les pays dévastés par la guerre, la délinquance infantile fait des progrès alarmants. Combien de jeunes gens, d'enfants, ne se sont-ils pas fait voleurs, pillards, voire meurtriers, pour ne pas mourir de faim, de froid ou de désespoir? Dans notre pays, ce problème revêt peut-être moins de gravité que chez certains de nos voisins, mais il n'en reste pas moins qu'il existe, bien que la guerre ne soit pas la cause directe des délits plus ou moins graves qui sont commis, chez nous, par des enfants ou des adolescents. Et n'oublions pas que si la guerre n'a pas touché notre territoire, ses conséquences morales, elles, ne connaissent pas de frontières!

Nous ne pouvons donc ignorer ce problème, c'est pourquoi il nous a paru intéressant, dans cette revue de la Croix-Rouge suisse qui si souvent s'est efforcée d'intéresser ses lecteurs au sort de l'enfance malheureuse, d'étudier ce que l'on fait chez nous pour la jeunesse délinquante. Nous nous sommes donc adressés à M. Laravoire, directeur du Service d'observation des écoles de Genève, qui a bien voulu accepter de traiter ce sujet dans nos colonnes.

Enfance délinquante! On voudrait ne pas accoler ces deux mots, et laisser à l'enfant son sourire et sa grâce.

Pourtant la vision exacte de la vie autour de nous ne doit pas nous rendre sombres; on en sauve tant qui semblaient marqués d'un signe maudit, et nous n'avons pas souffert des exodes, de l'absence du père, des difficultés du ravitaillement, comme la plupart des enfants des pays en guerre. L'action préventive, en s'accroissant ces dernières années, a maintenu la santé psychique et morale de bien des jeunes que menaçaient des conditions physiques et affectives insuffisantes.

Les actes délictueux que commettent trop de jeunes gens et que signalent les journaux nous inclinent, il est vrai, à douter de leur sentiment du devoir. N'oublions pas qu'il s'agit de cas isolés, la plupart du temps déjà dépistés pendant l'enfance et l'adolescence, et dont les circonstances de vie expliquent en partie les défaillances. Et c'est à leur sujet surtout que nous voudrions attirer l'attention sur certaines lacunes actuelles de notre organisation sociale.

Dans les trois articles que nous consacrerons à la jeunesse délinquante en Suisse, nous voudrions d'abord relever les causes générales qui expliquent les faits aberrants, puis, dans un autre chapitre, montrer les efforts accomplis, en particulier depuis quelques années; enfin, signaler quelques parties peu résistantes des barrières que nous opposons à la délinquance.

Les causes? Elles sont multiples, et l'on nous excusera de les évoquer. L'inconvénient des redites est compensé par l'avantage de la précision et de la clarté des notions. Une lutte efficace contre la délinquance se fonde sur un bon dia-

gnostic, et l'on perdrait temps et argent à combattre dans des voies sans issue.

Il faut se garder en effet d'explications exclusives, et c'est un piège où tombent fréquemment ceux que mènent des idées préconçues ou des généralisations téméraires. On accusera tour à tour l'hérédité, l'impéritie des parents, le cinéma, le déclin des mœurs et les turpitudes de la société contemporaine, l'impréparation psychologique de beaucoup de responsables de la jeunesse, etc., sans se rendre compte de l'enchevêtrement des causes.

Il y a le facteur physique, et nous n'apprenons rien au lecteur en lui signalant le rôle de l'arriération mentale, de l'hérédité alcoolique ou syphilitique, par exemple.

Mais, sans être des enfants gravement désérités à cet égard, beaucoup n'ont pas, pour affronter la vie, la force et l'équilibre qui assurent le succès.

Instables, retardés, infantiles, hyperémotifs, des êtres n'auront jamais ce capital indispensable de santé psychique qui facilite la lutte corps à corps avec le destin. Et s'ils ne trouvent pas sur leur route une aide compréhensive, la vie ne tardera pas à les happer au passage, à les terrasser.

Qu'on n'oublie pas que la diminution de la mortalité infantile (14 % en 1900, 3 % en 1947) constitue l'envers d'une sélection naturelle; elle peut expliquer en partie le nombre plus élevé qu'autrefois de jeunes trop démunis pour accéder seuls à la maîtrise morale qu'exige la vie sociale. C'est à leur sujet surtout qu'il faut parler du rôle de l'éducation, et c'est ouvrir ce chapitre que d'insister sur les besoins de la vie affective. Le comportement asocial s'explique la

plupart du temps par la méconnaissance de ces besoins élémentaires: pouvoir s'affirmer, s'attacher à une mère, s'identifier à un père, jouer avec des camarades, imiter des aînés virils...

Le petit des crèches et des pouponnières mal conçues qui n'a jamais connu une éducatrice maternelle, l'enfant unique qu'on isole, l'enfant de divorcés dont tous les sentiments se troublent, le pauvre gosse dont père et mère travaillent au dehors, qui fait seul son petit déjeuner et qui n'a même pas le matin le baiser du départ, l'arriéré qu'on a négligé et rebuté dans une classe ordinaire, la jeune fille dont le foyer triste

explique en partie le relâchement moral; voilà parmi d'autres ceux que le vide affectif entraînera un jour peut-être à la délinquance. Sans être des pervers, ils souffriront d'une déviation de leur mentalité, et si nous n'y prenons garde, deviendront un jour des «durs» qui s'affirmeront et se défendront à leur manière contre l'hostilité du monde.

On revient toujours à ces mots de Pestalozzi: confiance et amour. Mais pour mieux aimer, il faut mieux comprendre, mieux étudier l'enfant, et nous adapter sans cesse, comme l'écrivait Bergson, «à la vie diverse et changeante».

Edouard Laravoire,
Directeur du Service d'observation
des écoles de Genève.

(A suivre)

Le mimosa de la reconnaissance

De Cannes nous est venu un don magnifique. Près de six cents cageots de mimosas, c'est-à-dire deux mille kilos de fleurs splendides, ont été offerts à la Croix-Rouge suisse par la ville méditerranéenne. Les autorités de Cannes, désireuses de marquer la reconnaissance de leur cité pour l'aide que notre Secours aux enfants avait pu apporter pendant la guerre et l'après-guerre à l'enfance menacée ou déshéritée de la Côte d'Azur, avaient donné leur plein patronage à ce don, auquel toute la population participa dans un joyeux élan.

Les producteurs de mimosas de Cannes, La Bocca et Mandelieu, conduits par l'un d'entre eux, M. Pierre Léon, offrirent les fleurs, les ouvriers et les ouvrières donnèrent généreusement leur temps pour cueillir, choisir et emballer les branches fleuries, et un entrepreneur de transports, Valaisan d'origine, mit camion et chauffeur à disposition pour conduire gratuitement de Cannes à Genève une partie de la précieuse cargaison; la Swissair, de son côté, accepta également d'en transporter gracieusement une partie dans un de ses avions de ligne.

Toutes les associations d'anciens combattants ou de victimes de la guerre cannoises tinrent à s'associer à ce geste émouvant et prirent à leur charge les frais de transport du reste de la cargaison, — il fallut un plein wagon frigorifique. Nous citerons parmi elles les Associations des Anciens Combattants, des Prisonniers 14—18 et 39—45, des Veuves de guerre, des Orphelins de guerre, des Mutilés, des Résistants, ainsi que le Rotary Club de Cannes, dont l'aide a été précieuse. Tous, avec les producteurs de mimosas, les ouvriers, les ouvrières et notre compatriote de Genève, M. E. Baumann, citoyen d'honneur de Cannes, contribuèrent à la réussite de cette manifestation unanime et touchante de reconnaissance.

Ce mimosa nous fut offert afin d'être vendu en Suisse romande au bénéfice de la Croix-Rouge suisse. Le produit de sa vente nous permettra de faciliter l'envoi au bord de la mer, pendant leurs vacances d'été, d'enfants suisses nécessitant ayant besoin d'un changement d'air.

Grâce à l'entremise de la populaire «Chaîne du Bonheur» et de ses animateurs, Messieurs Roger Nordmann, Jack Rollan et Claude Pahud, qui se mirent avec enthousiasme à la disposition de cette vente, grâce à la radio et à la presse romande qui la soutinrent et l'annoncèrent avec efficacité, le résultat dépassa toutes les prévisions. L'accueil du public des grandes et petites villes romandes et de nombreux villages — tous, hélas, ne purent être fleuris! — fut une belle et digne réponse au beau geste cannois.

Le résultat total de la vente dépasse en effet fr. 45 000.—. Il permettra à de nombreux enfants suisses de bénéficier de séjours dans des colonies au bord de la mer, où ils retrouveront belles couleurs, bon appétit et des réserves d'entrain pour reprendre dès leur retour le cours de leurs études.



Photo Hélios, Genève